

DIAGNOSTIC 8K/R10 — COOPÉRATIVE AVICOLE (CAS ANONYMISÉ)

Première ligne de base multi-capitaux

Évaluer la régénération, pas seulement la richesse.

Statut — première ligne de base issue des sources documentaires. Elle doit être confrontée aux données de la coopérative avant toute diffusion externe.

Périmètre — la coopérative, l'association dépositaire des cahiers des charges et la participation à la coopérative de méthanisation locale. Les partenaires industriels et l'ensemble de la filière ne sont évalués que lorsqu'ils touchent directement les capitaux de la coopérative.

Synthèse exécutive

La coopérative présente un système **nettement régénératif sur les capitaux social, culturel, intellectuel et expérientiel**, avec une base financière et matérielle importante. La maîtrise collective de la filière, la propriété des bâtiments par les éleveurs, les standards stricts, la planification de la production et la petite échelle constituent des preuves solides d'une logique de **récolter le surplus sans prendre le cœur**.

La réserve principale porte sur le **C3 — Naturel & Vivant / K1 — Vivant**. Les pratiques documentées — parcours extérieur arboré, haies, faibles densités, souches rustiques, alimentation sans OGM et boucle méthanisation — sont favorablement orientées. Mais leur caractère régénératif ne peut pas encore être démontré sans une ligne de base sur l'origine des intrants, l'eau, les sols, la biodiversité, les émissions directes et indirectes, les fuites de méthane et la destination des digestats.

Le système ne présente pas de signe documenté d'effondrement simultané des huit capitaux. Il présente plutôt **deux angles morts de mesure** :

- **C3** : démontrer que la régénération écologique annoncée est réelle, territorialement située et maintenue dans le temps ;
- **C4** : mesurer la santé, le revenu, la charge de travail, la transmissibilité et les conditions de vie des personnes.

Le principal levier est le **C5 — Social & Relationnel / K7 — Social**. La confiance et la gouvernance existantes peuvent transformer la valeur locale en capitalisation des savoirs, en protection des troupeaux et en régénération des autres capitaux.

Ce que le diagnostic ne permet pas encore de calculer — le score moyen des huit capitaux n'est pas un BRN. Le Bénéfice Régénératif Net ne peut être calculé qu'à partir d'une variation documentée entre deux cycles et des indicateurs Conscience, Capabilités et Cohésion. Cette note constitue la ligne de base, pas une mesure de performance.

1. Méthode et niveau de preuve

1.1 Deux échelles complémentaires

Deux systèmes de numérotation sont utilisés et il ne faut pas les confondre :

- **C1 à C8** : grille opérationnelle issue de Roland & Landua, utilisée par le diagnostic multi-capital standard et le tableau de bord des diagnostics R10, avec un score de **-5 à +5** ;
- **K1 à K8 + K9** : jauge doctrinale actuelle du cadre d'évaluation R10, avec une vitalité de **0 à 5** et le **K9 — Présence** comme condition de validité.

Correspondance de lecture retenue :

Code	Capital C1-C8	Lecture R10 principale	Remarque
C1	Financier	K6 — Monétaire / Financier	Flux et réinjection locale
C2	Matériel & Bâti	K2 — Matériel	Infrastructures, bâtiments, outils
C3	Naturel & Vivant	K1 — Vivant	Racine écologique prioritaire
C4	Humain & Santé	K1 pour la santé ; K8 pour la charge et les savoirs incarnés	Angle transversal
C5	Social & Relationnel	K7 — Social	Gouvernance, confiance, contrôle local
C6	Intellectuel	K3 — Intellectuel	Savoirs, normes, documentation
C7	Culturel & Symbolique	K4 — Culturel	Identité, récits, patrimoine
C8	Spirituel & Sens	K5 — Spirituel	Intention, alignement, connexion au vivant
—	Sans ligne autonome dans C1-C8	K8 — Expérientiel	Savoir-faire incarné, REX, adaptation
—	Prérequis de validité	K9 — Présence	Sécurité du collectif

Convention — ces correspondances facilitent la lecture entre le tableau de bord C1-C8 et la jauge K1-K9. Elles ne permettent pas de convertir mécaniquement les deux échelles ni d'additionner les capitaux.

1.2 Qualification E/N/R

La qualification précède les chiffres :

- **E — Extractive** : le flux dégrade le capital-source ou contracte une dette de maintien non couverte ;
- **N — Neutre** : le stock est maintenu à l'identique ;
- **R — Régénérative** : le flux améliore la capacité du capital-source à produire de la valeur.

1.3 Niveau de preuve

- **Documenté** : élément explicite de la fiche cas, du complément d'entretien ou d'une source primaire citée ;
- **Interprété** : lecture R10 fondée sur plusieurs faits documentés ;
- **À vérifier** : hypothèse à confirmer auprès de la coopérative, de ses partenaires ou par mesure.

Aucun score ne constitue une certification. Les dimensions financières, environnementales et sociales non documentées ne sont pas converties en scores artificiellement favorables.

2. Fiche signalétique consolidée

Élément	Donnée consolidée
Coopérative	Coopérative avicole créée au début des années 2000
Association	Association de la filière, créée dans les années 1980, dépositaire des cahiers des charges
Membres	Environ 170 éleveurs ; environ 420 à 435 poulaillers
Ancrage	Environ 75 % des éleveurs dans un rayon de 15 km du siège
Volume	Environ 5 millions de volailles par an
Chiffre d'affaires	Environ 30 M€ en 2024 ; environ 40 M€ en 2025, vente d'aliments intégrée

Élément	Donnée consolidée
Modèle	Une volaille produite = une volaille vendue ; production planifiée et diversification des débouchés
Standards	Label Rouge, IGP régionale, alimentation sans OGM depuis 2009, gamme bio depuis 2018
Production	Densité maximale de 11 animaux/m², élevage en plein air, parcours arborés herbeux, souches à croissance lente
Contrôle	Organisme certificateur indépendant ; contrôles inopinés, renforcés pour la bio
Énergie et déchets	Participation de 61 % à une coopérative de méthanisation implantée sur le territoire depuis 2021
Propriété	Les éleveurs restent propriétaires de leurs bâtiments ; la coopérative garantit l'achat et accompagne les investissements
Débouchés	Environ 70 % grandes et moyennes surfaces ; environ 30 % boucheries, rôtisseries, restauration, MDD et autres canaux

3. Jauge C1-C8 et correspondance R10

Capital	Score C (-5 à +5)	Vitalité K (0-5)	Flux dominant	Confiance	Lecture synthétique
C1 — Financier / K6	+2	4	R sous réserve	Moyenne	Volume, garantie d'achat et réinvestissement territorial ; rentabilité et destination du surplus à documenter
C2 — Matériel & Bâti / K2	+3	4	N à R	Moyenne	Actifs productifs détenus par les éleveurs et système d'aviculture fonctionnel ; maintenance et dépendances à quantifier
C3 — Naturel & Vivant / K1	+2	4 provisoire	N à R	Faible à moyenne	Bonnes pratiques documentées, mais eau, sols, biodiversité, intrants, méthane et digestats non consolidés
C4 — Humain & Santé / K1-K8	+1	3	N, indéterminé	Faible	Élevage à faible densité et maintien de fermes familiales ; santé, revenu, charge et transmissibilité non mesurées
C5 — Social & Relationnel / K7	+5	5	R	Élevée	Gouvernance coopérative, propriété locale, contrôle des règles et confiance reconstruite
C6 — Intellectuel / K3	+4	4	R	Élevée	Standards collectifs, savoir-faire, transparence des formules et contrôles indépendants
C7 — Culturel & Symbolique / K4	+5	5	R	Élevée	Identité de terroir forte, histoire, IGP, événements et reconnaissance nationale
C8 — Spirituel & Sens / K5	+2	3	N à R	Moyenne	Sens du service, qualité et refus de l'hyperproduction ; dimension spirituelle et rituels peu documentés

- **Score moyen C1-C8 : +3,00 / +5** — indicateur de triage uniquement, pas un BRN.
- **Capital critique : C3 / K1** — la régénération écologique doit être rendue mesurable.
- **Capital levier : C5 / K7** — la confiance constitue le multiplicateur du système.
- **Angle mort secondaire : C4** — les conditions humaines doivent quitter l'implicite.

4. Diagnostic détaillé par capital

4.1 C1 — Financier / K6 — Monétaire

Score C1 : +2 · Vitalité K6 : 4/5 · Flux : R sous réserve

Actif documenté

- environ 30 à 40 M€ de chiffre d'affaires sur deux exercices, malgré le refus d'inonder le marché ;
- garantie d'achat et planification de la production, qui réduisent le risque commercial des éleveurs ;

- environ 1 M€ d'investissements annuels partagés dans les exploitations ;
- diversification des canaux de vente et réinvestissement territorial ;
- La coopérative de méthanisation crée une seconde valorisation énergétique de la filière.

Dettes de maintien

- compte de résultat, EBE, trésorerie, dettes et règles de répartition du résultat non disponibles ;
- distinction à établir entre chiffre d'affaires de la coopérative, chiffre d'affaires de la filière et revenu net des éleveurs ;
- coût complet de la transition bio et de la boucle méthanisation à examiner.

Indicateurs à installer

- EBE, résultat net, trésorerie nette et besoin en fonds de roulement ;
- part de la valeur ajoutée restant localement ;
- part des investissements et du surplus réinvestis dans les exploitations ;
- revenu net et sa stabilité par foyer éleveur ;
- coût des services rendus par la coopérative.

Décision prioritaire

Levier de régénération — publier une **carte du flux économique** : ventes → coûts → résultat → rémunération des éleveurs → réserve → réinvestissement territorial. Le but n'est pas d'accroître mécaniquement le chiffre d'affaires, mais de montrer où la richesse circule et quels capitaux elle maintient.

4.2 C2 — Matériel & Bâti / K2 — Matériel

Score C2 : +3 · Vitalité K2 : 4/5 · Flux : N à R

Actif documenté

- environ 420 à 435 bâtiments, détenus par leurs éleveurs ;
- unité productive typique d'environ 400 m² pour 4 000 poulets ;
- bâtiments adaptés à des cycles longs et à une faible densité ;
- diversification des débouchés et existence d'une distribution coopérative structurée ;
- organisation des approvisionnements et de l'alimentation.

Dettes de maintien

- âge, état, durée de vie et coût de maintenance des poulaillers non consolidés ;
- dépendance aux équipements, à l'énergie, aux fournisseurs d'aliments et aux abattoirs ;
- énergie grise des bâtiments, équipements de chauffage et de ventilation, fin de vie non mesurées ;
- fragmentation de la propriété entre les fermes : maintenance et rénovation peuvent être hétérogènes.

Indicateurs à installer

- part des bâtiments détenue par les éleveurs, durée de vie moyenne et coût annuel de maintenance ;
- taux de maintenance préventive et immobilisation de production ;
- consommation d'énergie par tonne produite et part d'énergie renouvelable ;
- dépendance aux sous-traitants critiques ;
- surface et période d'usage des parcours.

Décision prioritaire

Constituer un **registre des actifs productifs** et un budget de maintien par famille de bâtiments. Le capital matériel ne reste fortement positif que si sa fonction régénérative est maintenue dans la durée.

4.3 C3 — Naturel & Vivant / K1 — Vivant

Score C3 : +2 · Vitalité K1 : 4/5 provisoire · Flux : N à R · Capital critique

Actif documenté

- élevage en plein air et parcours arborés herbeux ;
- haies plantées pour l'exploration et la protection de l'espace extérieur ;
- densité maximale de 11 animaux/m², contre environ 22/m² dans une production standard documentée ;

- durée minimale d'élevage de 81 jours pour le poulet ;
- souches rustiques à croissance lente ;
- alimentation sans OGM et cahier des charges bio renforcé ;
- valorisation des effluents par la coopérative de méthanisation : les déjections d'un maillon deviennent une ressource énergétique ;
- production planifiée, qui limite le risque de surproduction.

Dettes de maintien

- origine, empreinte et impacts des céréales et autres intrants non mesurés ;
- état des sols, recharge et qualité de l'eau, continuités écologiques non cartographiées ;
- surface réelle, continuité et qualité écologique des parcours non quantifiées ;
- émissions de méthane de l'élevage et de la méthanisation non suivies ;
- fuites de méthane, rendement énergétique et qualité des digestats non documentés ;
- impacts du transport des animaux, des aliments et des produits non consolidés.

Indicateurs à installer

- hectares de parcours, pourcentage arboré, haies, corridors écologiques et indicateurs de biodiversité ;
- m³ d'eau par tonne produite et qualité des rejets par rapport à la capacité du bassin ;
- bilan des nutriments azote et phosphore avant et après valorisation ;
- tCO₂e par tonne, fuite de méthane et part d'énergie renouvelable ;
- taux de valorisation agronomique des digestats et distance parcourue ;
- résultats des audits inopinés, incidents et non-conformités.

Décision prioritaire

Condition de validité — la pratique doit maintenant être suivie d'une ligne de base. Sans données, le système est **potentiellement régénératif**, mais sa régénération ne peut pas encore être prouvée ni pilotée par un budget opposable.

4.4 C4 — Humain & Santé

Score C4 : +1 · Vitalité croisée K1/K8 : 3/5 · Flux : N, indéterminé

Actif documenté

- maintien d'environ 170 exploitations familiales dans la filière ;
- élevage en plein air et densité réduite, compatibles avec de meilleures conditions de bien-être animal ;
- diversification des revenus agricoles pour des exploitations issues de la reconversion laitière ;
- savoir-faire professionnel et contrôles sanitaires renforcés sur les productions bio.

Dettes de maintien

- revenu disponible, endettement et sécurité sociale des éleveurs non disponibles ;
- charge de travail, santé, accidents, absentéisme et rythme de vie non mesurés ;
- accès des jeunes et des nouveaux venus à la propriété, à la formation et au savoir-faire non documenté ;
- transmission des exploitations et remplacement des éleveurs sortants non quantifiés ;
- articulation entre bien-être animal et conditions humaines encore à établir.

Indicateurs à installer

- revenu net médian et taux d'éleveurs sous le seuil local de sécurité économique ;
- heures de travail par cycle, congés, absentéisme et accidents ;
- taux de renouvellement des éleveurs et des exploitations ;
- heures de formation et passage à un niveau Label Rouge ou bio ;
- indicateurs de bien-être animal, de santé des troupeaux et de vigilance vétérinaire.

Décision prioritaire

Construire un **tableau de santé et de souveraineté des exploitations**. Le capital humain doit être mesuré au même titre que le cheptel et le chiffre d'affaires.

4.5 C5 — Social & Relationnel / K7 — Social

Score C5 : +5 · Vitalité K7 : 5/5 · Flux : R · Capital levier

Actif documenté

- environ 170 éleveurs associés à une organisation réellement détenue par eux ;
- double gouvernance : l'Association porte les règles de qualité et la coopérative les intérêts économiques ;
- bâtiments appartenant aux éleveurs et garantie d'achat par la coopérative ;
- IGP limitant volontairement l'aire de production à un seul département et aux cantons limitrophes ;
- diversification des débouchés pour sécuriser les volumes ;
- confiance collective reconstruite après un conflit ancien avec un industriel partenaire ;
- règles communes, contrôle indépendant et transparence renforcée des formules et prix de l'aliment.

Dettes de maintien

- modes de décision, participation aux assemblées et répartition des rôles non quantifiés ;
- risque de concentration du pouvoir entre dirigeants et quelques responsables ;
- résilience à la dépendance de partenaires commerciaux, notamment l'abattoir ;
- diversité d'âge, de genre, de profil et inclusion des personnes sous-représentées non suivies ;
- réparation des conflits et dispositif de recours non documentés.

Indicateurs à installer

- taux de participation aux décisions et nombre de décisions prises collectivement ;
- taux de résolution constructive des conflits et satisfaction des membres ;
- rétention des éleveurs, entrée de nouveaux membres et diversité des profils ;
- part de la valeur créée restant sous contrôle local ;
- concentration des clients, fournisseurs et postes critiques.

Décision prioritaire

Levier systémique — transformer la confiance en **capacité de gouvernance mesurée** : règles de décision, responsabilités, mandats, dispositif de résolution des conflits et articulation entre l'Association et la coopérative.

4.6 C6 — Intellectuel / K3 — Intellectuel

Score C6 : +4 · Vitalité K3 : 4/5 · Flux : R

Actif documenté

- Label Rouge et IGP structurés par des cahiers des charges ;
- alimentation sans OGM garantie depuis 2009 ;
- cahier des charges bio plus strict que la réglementation européenne ;
- contrôles par organisme indépendant et contrôles inopinés sur chaque bande bio ;
- transparence renforcée sur les formules et les prix des aliments ;
- savoir-faire des éleveurs à l'origine de l'IGP ;
- conception et standards captés dans des règles collectives.

Dettes de maintien

- formalisation de certains protocoles, du corpus de contrôle et des retours d'expérience ;
- dépendance possible à quelques personnes clés pour transmettre les savoirs ;
- articulation entre secret commercial, propriété intellectuelle et usage collectif ;
- manque de séries historiques sur les non-conformités, les rendements, la santé des troupeaux et les pratiques ;
- capacité de réplication dans d'autres filières ou territoires.

Indicateurs à installer

- pourcentage de processus critiques documentés et accessibles ;
- heures de formation et cycles de transmission ;
- taux de réutilisation des protocoles entre élevages ;
- non-conformités, réclamations et actions correctives par campagne ;

- part du savoir détenue par la coopérative plutôt que dans des silos individuels.

Décision prioritaire

Créer un **repository coopératif du savoir** — sans le confondre avec un outil numérique imposé — avec standards, fiches d'élevage, REX, données comparatives, historique des décisions et parcours de transmission.

4.7 C7 — Culturel & Symbolique / K4 — Culturel

Score C7 : +5 · Vitalité K4 : 5/5 · Flux : R

Actif documenté

- réputation séculaire des volailles du territoire et appropriation d'un terroir régional ;
- IGP fondée sur une origine, un savoir-faire et une identité de territoire ;
- extension de la gamme du poulet blanc au poulet noir et à d'autres espèces ;
- fête annuelle de la filière créée de longue date ;
- reconnaissance nationale au plus haut niveau institutionnel ;
- capacité à faire du rang, de la qualité et du territoire une source de valeur.

Dette de maintien

- risque de réduire le récit à une stratégie premium ou communicationnelle ;
- nécessité de garder une relation vivante entre récit territorial et preuve écologique ;
- visibilité des éleveurs, des métiers et de la diversité locale dans le récit ;
- transmission du patrimoine aux nouvelles générations et ouverture sans dilution.

Indicateurs à installer

- nombre de récits documentés territorialisés et portés par les éleveurs ;
- participation aux événements, ateliers et fêtes de la filière ;
- diversité des narrations et des personnes représentées ;
- successions, nouveaux producteurs et nouveaux métiers autour des labels ;
- part du budget narratif adossée à des preuves écologiques et sociales.

Décision prioritaire

Adopter une **charte de narration régénérative** : le Label Rouge et l'IGP racontent le territoire, mais ne remplacent jamais la preuve sur le vivant, le travail et la répartition de la valeur.

4.8 C8 — Spirituel & Sens / K5 — Spirituel

Score C8 : +2 · Vitalité K5 : 3/5 · Flux : N à R

Actif documenté

- refus explicite de l'hyperproduction et du monopole de marché ;
- préférence donnée à la durée d'élevage, au plein air, à la qualité et à l'appartenance locale ;
- capacité de la filière à donner un sens économique à l'agriculture familiale ;
- service rendu à un territoire et à des métiers spécifiques.

Dette de maintien

- raison d'être et gardiens des seuils non formulés dans une instance de gouvernance commune ;
- rituels de réflexion, de célébration et de réparation des conflits non documentés ;
- risque de transformer l'éthique associative en discours sans effet sur les arbitrages ;
- distinction à poser entre spiritualité, religion et simple appartenance identitaire.

Indicateurs à installer

- présence d'une raison d'être partagée et de gardiens de sa révision ;
- proportion des décisions majeures alignées explicitement sur les valeurs ;
- temps consacré à la réflexion, à la célébration et à l'apprentissage ;
- niveau de confiance dans les processus de gouvernance.

Décision prioritaire

Formaliser une **intention commune partagée** : protéger le cœur biologique, permettre un revenu juste, transmettre les métiers et rester à une échelle qui préserve la qualité de la relation.

5. Jauge doctrinale R10 : K1-K8 + K9

K	Vitalité 0-5	Flux	Actif principal	Dettes principales	Confiance
K1 — Vivant	4 provisoire	N à R	Parcours, haies, faible densité, boucle méthanisation	Eau, sols, biodiversité, intrants, méthane, digestats	Faible à moyenne
K2 — Matériel	4	N à R	420 à 435 bâtiments, exploitation collective, diversification	Maintenance, énergie, équipements, sous-traitants	Moyenne
K3 — Intellectuel	4	R	Standards, savoir-faire, contrôles, transparence	Documentation, transmission, réplication	Élevée
K4 — Culturel	5	R	Identité de terroir, IGP, patrimoine, reconnaissance	Risque narratif sans preuve, inclusion	Élevée
K5 — Spirituel	3	N à R	Sens du service et refus de l'hyperproduction	Raison d'être, rituels, alignement décisionnel	Moyenne
K6 — Financier	4	R sous réserve	CA, réinvestissement, garantie d'achat	EBE, surplus, dette, revenu des éleveurs	Moyenne
K7 — Social	5	R	Gouvernance coopérative, propriété locale, confiance	Inclusion, concentration du pouvoir, partenaires	Élevée
K8 — Expérientiel	4	R	Savoir-faire incarné, adaptation, innovation de filière	REX, transmission, repos, surcharge	Moyenne

5.1 K8 — Expérientiel

Le K8 est un angle transversal qui ne doit pas être perdu derrière C4 et C6. La coopérative possède un capital d'expérience important : reconversion laitière, construction de la filière, Label Rouge, IGP, bio, relations avec les abattoirs, traversées de crise et appropriation de la méthanisation. La dette porte sur la transmission, la formalisation des retours d'expérience, la protection contre l'usure et la capacité à innover sans accélérer la production.

5.2 K9 — Présence

Le K9 **n'est pas noté** : le corpus ne décrit ni la sécurité du collectif, ni sa charge de décision, ni la qualité de son climat relationnel. Le diagnostic reste donc **provisoire**. Une confiance économique ou organisationnelle ne suffit pas à établir la Présence.

Première question R10 à poser aux membres : **peut-on décider dans cette instance sans crainte de sanction, avec assez de temps, de calme et de reconnaissance de chaque éleveur ?**

6. Lecture par polarités et risque 8-Kaputt

6.1 Polarités

Polarité	Pôle « JE »	Pôle « NOUS »	Lecture
Vitale	K1 Vivant : 4	K5 Spirituel : 3	Le capital écologique est plus établi que la dimension spirituelle explicite
Matérielle	K2 Matériel : 4	K6 Financier : 4	Équilibre satisfaisant entre outils, flux et capacité d'investissement
Mentale	K3 Intellectuel : 4	K7 Social : 5	La confiance dépasse légèrement la documentation et la transmission
Émotionnelle	K4 Culturel : 5	K8 Expérientiel : 4	Identité forte, expérience encore à capitaliser

Aucun tunnel de réalité majeur n'est démontré. Le point de vigilance est une **légère surcapitalisation du récit et de la confiance** par rapport à la formalisation des savoirs, des conditions humaines et de la

preuve écologique.

6.2 Profil 8-Kaputt

- **Effondrement global** : non démontré.
- **C3 en dette invisible possible** : absence de données sur les intrants, l'eau, les sols, le climat et le cycle des nutriments.
- **C4 en angle mort** : charge et santé des personnes non consolidées.
- **Risque financier** : le chiffre d'affaires élevé ne révèle ni la marge, ni le revenu des éleveurs, ni la répartition du surplus.
- **Conclusion** : risque localisé et mesure à compléter, pas effondrement systémique avéré.

7. Proposition de budgets par seuils externes

Ces trois budgets sont des **propositions de Temps 4**, non des seuils votés. Les cibles doivent être rattachées à la capacité du bassin, aux limites climatiques territorialisées et aux fondations sociales du territoire.

Budget proposé	Seuil externe	Indicateur physique	Fréquence	Décision en cas de dépassement
1. Eau et boucle des nutriments	Capacité de recharge et d'absorption du bassin	m ³ prélevés et charge rejetée dans l'eau, rapportés à la capacité locale	Trimestrielle	Réduction, récupération des nutriments ou provision pour traitement
2. Climat et méthane	Budget climat du territoire, émissions évitables incluses	tCO ₂ e par tonne produite, avec suivi séparé du méthane et des intrants	Annuelle, énergie mensuelle	Plan de réduction, réparation des fuites ou arbitrage énergétique
3. Fondations sociales humaines	Seuil local de revenu, de temps et de santé acceptable	Part des foyers éleveurs sous le seuil collectif de sécurité	Semestrielle	Revalorisation, réduction de charge, formation ou accompagnement

Indicateurs non budgétaires à documenter ensuite : biodiversité, haies, sols, santé animale, participation démocratique, qualité de la gouvernance, documentation des savoirs et répartition de la valeur.

8. Plan de vérification et d'action — 90 jours

Période	Action	Livrable	Capitaux	Responsable proposé
J1-J15	Valider le périmètre, les frontières du système et la confidentialité	Charte de mesure et carte des sources	Tous, K9	Gouvernance coopérative
J1-J30	Collecter trois exercices financiers et la répartition du résultat	Carte du flux économique	C1, C5	Direction financière et administrateurs
J15-J45	Inventorier bâtiments, équipements, énergie et dépendances fournisseurs	Registre des actifs et matrice des dettes	C2, C6	Responsable technique
J15-J50	Mesurer parcours, haies, sols, eau, intrants et déchets	Ligne de base écologique territoriale	C3	Responsable environnement, congregation et agriculteurs
J15-J50	Documenter l'unité de méthanisation : entrants, énergie, biogaz, fuites, digestats et usages	Analyse de cycle de vie de l'unité de méthanisation	C1, C3, C6	Coopérative de méthanisation et coopérative
J30-J60	Mesurer revenu, temps, santé, accidents, renouvellement et satisfaction	Tableau de santé et de souveraineté	C4, C5, C8	Gouvernance avec appui externe
J45-J65	Co-valider les scores, les flux E/N/R et le K9	Jauge R10 v2 validée	Tous, K9	Facilitateur externe et coopérative

Période	Action	Livrable	Capitaux	Responsable proposé
J60-J75	Voter au maximum trois budgets et désigner les collecteurs	Budgets, fréquences, seuils d'alerte	C1, C3, C4	Membres et conseil de surveillance
J75-J90	Choisir trois décisions régénératives touchant au moins deux capitaux	Plan 12 mois et écritures multi-capitaux	Tous	Porteurs de projets désignés

Principe d'exécution — une action = un responsable = une échéance = un indicateur physique = un capital impacté. Ne pas lancer d'outil N+1 avant d'avoir fiabilisé la donnée minimale et validé le besoin.

9. Écritures multi-capitaux proposées

Ces écritures sont des **candidats** pour le journal d'écritures R10, à consolider ensuite dans la Trame Bilan Multi-Capitaux.

Fait ou décision	Flux inter-capital	Qualification provisoire	Écriture proposée	Preuve nécessaire
Environ 1 M€ investis chaque année dans les exploitations	K6 → K2, K4, K7	R	Actif de maintien territorial	Répartition, ciblage, effets sur revenu, santé et production
Participation à 61 % dans la coopérative de méthanisation locale	K6 et K3 → K1	R provisoire	Actif écologique après analyse de cycle de vie	Matière, énergie, méthane, digestats, transport
Aire IGP limitée au territoire et aux cantons voisins	K4 et K7 → K1, K6	R	Actif de frontière et de régulation locale	Contrôle de l'origine et effets territoriaux
Principe « une volaille produite = une volaille vendue »	K6 → K1, K8	R	Actif de planification et de limitation de l'hyperproduction	Taux de destruction, restes, ajustements de production
Cahier des charges bio et contrôles inopinés	K6 → K3, K4, K1	R	Actif de qualité et d'apprentissage	Non-conformités, santé animale, temps de contrôle, coût
Diversification des débouchés	K1/K2 → K6/K5	R sous réserve	Actif de résilience commerciale	Marge par canal, dépendance, impact territorial
Absence de budget écologique et humain documenté	Tous les K → dettes	E de mesure	Dettes de maintien non provisionnée	Ligne de base, seuils votés, plan de financement

10. Données manquantes

Le diagnostic est exploitable pour la discussion, mais les éléments suivants doivent être obtenus avant publication ou usage opérationnel :

- comptes de résultat, bilan, EBE, dette et trésorerie de la coopérative sur trois exercices ;
- règles de rémunération, de réserve et de répartition du résultat ;
- revenu net, endettement et charge de travail des foyers éleveurs ;
- registre des bâtiments et des principaux équipements ;
- surfaces, continuités, qualité écologique et entretien des parcours ;
- origine et empreinte des intrants agricoles ;
- eau prélevée et rejetée, état des sols et gestion des nutriments ;
- analyse de cycle de vie de l'unité de méthanisation, avec fuites de méthane et destination des digestats ;
- indicateurs de bien-être animal et de santé des troupeaux ;

- règles de gouvernance, participation aux décisions et traitement des conflits ;
- indicateurs de présence K9, charge de décision et sécurité relationnelle ;
- série historique permettant de calculer une variation de jauge et un BRN.

11. Verdict provisoire

11.1 Faisceau régénératif démontré

- gouvernance et propriété réellement ancrées dans les mains des éleveurs ;
- petite échelle choisie, et non seulement subie comme faiblesse de marché ;
- limitation volontaire de la production et de l'aire géographique ;
- standards exigeants et contrôle indépendant ;
- densités réduites, plein air et souches rustiques ;
- réinvestissement dans les exploitations ;
- valorisation énergétique des effluents ;
- patrimoine culturel et identité territoriale associés à l'activité productive.

11.2 Faisceau encore à démontrer

- régénération nette du vivant sur l'ensemble des flux et du territoire ;
- absence d'externalités cachées liées aux intrants et aux équipements ;
- soutenabilité économique nette après rémunération, dette, transition et maintien ;
- santé et transmissibilité des exploitations et des personnes ;
- institutionnalisation du K9 et des rituels de gouvernance ;
- BRN positif lors d'un second cycle de mesure.

Diagnostic 8K/R10 provisoire — Cette coopérative constitue un cas français crédible d'écologie d'entreprise coopérative à petite échelle, avec un profil régénératif fort sur le social, le culturel, l'intellectuel et l'expérientiel. Leur contribution à la Permacomptabilité est de montrer qu'une petite filière peut détenir ses règles, limiter son empreinte d'échelle et organiser une boucle matière-énergie-revenu. Le passage du cas réel au modèle pleinement démontré repose sur trois preuves : le bilan écologique complet, le flux économique transparent et la santé des personnes.

Prochain statut recommandé : transformer cette v1 en diagnostic R10 v2 après co-validation par la coopérative et ajout des données financières, écologiques, humaines et de gouvernance.